



**EXTRAIT
DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 AVRIL 2016**

Etaient présents : Anne-Sophie SICARD, Brice de la BEDOYERE, Gérard KUSIAK, Annick UDA, Frédéric DOURLIN, Emmanuelle COURTINES, Simone BRETON, Anne BERGER, Jérôme MIROUX, Julien BOCQUILLON, Monique BOUCHU, Maïté BOYER.
Etaient absents : Jean Eric AUDITEAU, Thierry FLAVIGNY, Christian BAKER.

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015, dressé par le maire, et le compte de gestion 2015, dressé par le receveur municipal.

Fonctionnement + Investissement :

Total dépenses = 925 565,40 €
Total recettes = 1 429 441,52 €
(hors restes à réaliser d'investissement).

Considérant le coefficient 2016 de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 1% (taxe d'habitation et taxes foncières), le conseil a décidé de maintenir les taux votés en 2015. Le produit attendu des taxes directes se présente comme suit :

TH	800 800 €	12,53 %	100 340 €
TFB	569 600 €	13,68 %	77 921 €
TFN B	135 300 €	28,31 %	38 300 €
CFE	46 600 €	15,27 %	7 116 €

TOTAL 223 680 €

*TH : taxe d'habitation -TFB : taxe sur le foncier bâti -TFNB : taxe sur le foncier non bâti -
CFE : Cotisation foncière des entreprises.*

Le budget primitif 2016 de la commune est voté à l'unanimité.

Fonctionnement + Investissement du budget primitif 2016 de la commune :

Total dépenses = 1 018 750 €
Total recettes = 1 322 600 €

Les comptes administratif et de gestion 2015 du service eau assainissement sont votés à l'unanimité, avec un résultat global de clôture de 258 627.46 € (hors restes à réaliser d'investissement).

Le budget primitif eau assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 241 723,12 € pour l'exploitation et à 241 338.34 € pour l'investissement.

La commune opère une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise au titre de l'aide à la préscolarisation en zone rurale dans le but d'aider au fonctionnement des classes maternelles et des sections enfantines implantées au sein des regroupements pédagogiques.

Le dispositif d'aide aux accueils de loisirs n'ayant pas été reconduit par le Conseil départemental de l'Oise pour 2016, un nouvel avenant au contrat d'affermage 2015-2019 signé avec l'ILEP passera à 73 759 €.

Le local d'animation sera loué pendant 10 jours en novembre 2016 à un organisme de formation pour un tarif de 50 € par jour.

Suite à la division de propriétés route de Beaulieu, 5 nouvelles parcelles seront numérotées entre les numéros 3 et 15.

Fin de la réunion : 22h00

Une nouvelle réunion du conseil municipal est prévue le mardi 17 mai 2016 à 20h30.
